



SFE (Société française d'égyptologie)

Collège de France
Place Marcelin Berthelot - 75231 Paris Cedex 05

PRÉSIDENT	<i>M. Pierre Tallet</i>
VICE-PRÉSIDENTS	<i>M. Olivier Perdu</i> <i>M^{me} Patrizia Piacentini</i>
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	<i>M^{me} Nathalie Favry</i>
TRÉSORIER	<i>M. Gérard Bizien</i>

RESPONSABLES DES PUBLICATIONS

■ Revue d'égyptologie (<i>RdE</i>)	<i>M. Olivier Perdu</i>
■ Bulletin de la Société française d'égyptologie (<i>BSFE</i>)	<i>M^{me} Laetitia Gallet</i>

COMPTE BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE Société française d'égyptologie ass.	CRÉDIT AGRICOLE Agence Paris-Mutualité 14 rue Monge, 75005 Paris IBAN: FR76 1820 6002 0607 0972 5200 145 BIC: AGRIFRPP882
---	---

CONTACTS

ADRESSE	Place Marcelin Berthelot 75231 Paris Cedex 05
TÉL. SECRÉTARIAT	06 28 48 73 90
COURRIEL SECRÉTARIAT	contact@sfe-egyptologie.fr
SITE INTERNET	www.sfe-egyptologie.fr
CONCEPTION & EXPÉDITION DU <i>BSFE</i>	éditions Khéops – Paris 5 ^e contact@kheops-egyptologie.fr www.kheops-egyptologie.fr

Les articles publiés dans le *Bulletin* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

© Société française d'égyptologie – ISSN 0037-9379 – Dépôt légal : 4^e trimestre 2019

Bulletin de la Société française d'égyptologie

Octobre 2019 – février 2020

n° 202

AVANT-PROPOS	2
I – COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2019	2
II – COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 1 ^{ER} FÉVRIER 2020	3
III – NOS MEMBRES	4
IV – COMMUNICATIONS	7

Séance du 9 octobre 2019

– Aurore CIAVATTI – Sorbonne Université – UMR 8167 <i>L'octaétéride et la chronologie de l'Ancien Empire : prologomènes</i>	8
– Anne BOUD'HORS – CNRS – Institut de recherche et d'histoire des textes <i>Edfou au VII^e siècle après J.-C. : l'apport de la "jarre aux papyrus"</i>	19
– Julien SIESSE – Musée du Louvre <i>Montouhotep-Resséneb : un gouverneur oublié d'Éléphantine du milieu de la XIII^e dynastie</i>	36

Séance du 1^{er} février 2020

– Massimiliano NUZZOLO – Université Charles, Prague – IKŚIO-PAN, Varsovie <i>La pierre de Palerme et les fragments associés. Nouvelles découvertes sur les plus anciennes annales royales égyptiennes</i>	55
– Simon CONNOR – Université de Liège <i>« Ramessiser » des statues</i>	83
– Alain ARNAUDIÈS – CNRS – UMS 2409 <i>Une rencontre dans la grande cour du temple de Karnak en 1860. Émile Prisse d'Avennes et Jakob August Lorent</i>	103

« Ramessiser » des statues¹

Simon CONNOR

Université de Liège - F.R.S.-FNRS

Les statues ont joué un rôle important dans toutes les cultures qui les ont produites ou qui ont été en contact avec elles. Cette importance accordée aux images tridimensionnelles est due à leur force présente, au fait qu'elles nous ressemblent parfois, qu'elles ont été réalisées dans le but de représenter quelqu'un ou quelque chose de reconnaissable. Vraisemblablement universel et inscrit dans l'être humain, cet impact était particulièrement fort dans la civilisation égyptienne, puisque les images y ont eu, dès le début de l'ère pharaonique, un rôle de pérennisation de soi, ainsi qu'une fonction de présentation de soi.

L'attention portée aux images est si forte qu'on observe, à travers toutes les phases de l'histoire égyptienne, des traces de manipulation, de modification, de mutilation ou même de destruction. Même endommagées, certaines statues ont pu rester importantes, ainsi qu'en attestent de nombreuses réparations survenues au cours même de l'Antiquité.

Une même statue pouvait connaître plusieurs « vies » successives. Une preuve de l'importance matérielle, symbolique et peut-être idéologico-politique des statues en Égypte ancienne est la pratique du remploi, que l'on retrouve parfois désignée sous le nom d'usurpation. Par ce terme, on entend la réutilisation d'une ancienne statue au profit d'un nouveau commanditaire ou destinataire. Cette pratique, attestée tout au long de l'histoire égyptienne, connaît un succès particulier sous les règnes de Ramsès II et de Mérenptah, notamment en ce qui concerne le répertoire royal, mais aussi dans la sphère privée. Différents « degrés » d'usurpation sont observables² : dans certains

1. Je remercie vivement Pierre Tallet de m'avoir invité à présenter cette étude à la Société française d'égyptologie et à publier cet article dans le bulletin. Ces quelques pages sont le fruit de recherches qui doivent beaucoup à mes discussions avec Dimitri Laboury, Tom Hardwick, Dorothea Arnold, Abdelrazk Ali et Ali Hassan, ainsi bien sûr qu'aux travaux de Hourig Sourouzian et Barbara Magen. Mes remerciements vont également à Guillemette Andreu, Nathalie Beaux-Grimal et Nicolas Grimal pour leurs précieux commentaires lors de ma présentation orale. Les expérimentations de sculpture et d'usurpation ont été réalisées avec l'aide d'Hugues Tavier dans son atelier. Sauf mention contraire, les illustrations reproduites sont celles de l'auteur.

2. Cl. VANDERSLEYEN, « Sur quelques statues usurpées par Ramsès II (British Museum 61 et Louvre A 20) », dans *Acts of the First International Congress of Egyptology, Cairo, 1976* (SGKAO 14), 1979, p. 665-669.

cas, cette réappropriation se limite à l'ajout d'un cartouche, d'une inscription ou d'une figure gravée. Les colosses de Marmesha (Le Caire JE 37466 et 37467), par exemple, n'ont jamais été modifiés dans leur physionomie, mais portent la titulature du Hyksôs Apophis gravée sur le bras et, sur les côtés et l'arrière du trône, sculptée en larges signes profonds, celle de Ramsès II. Plusieurs colosses de Karnak flanquant les passages des pylônes ont également été ornés par l'ajout, sur l'espace négatif servant de support à la jambe gauche, d'une figure gravée de Mérenptah ou de Séthi II, sans apporter d'autre modification à la statue.

Dans d'autres situations, les inscriptions originales furent remplacées par de nouvelles, sans que l'on modifie pour autant la physionomie de la statue. C'est le cas, par exemple, des statues du Metropolitan Museum of Art 22.5.1 et 22.5.2, mises au jour dans le temple de Louqsor, qui portent non seulement sur le trône mais aussi sur les épaules et le torse les cartouches de Mérenptah, bien que ni les traits du visage, ni la coiffure, ni le corps n'aient été modifiés. La physionomie, clairement reconnaissable, est bien celle des représentations d'Amenhotep III (fig. 1).

Enfin, un troisième « degré d'usurpation », pour reprendre le terme de Claude Vandersleyen, est caractérisé par une transformation de la physionomie du personnage représenté. Il s'agit en général de l'actualisation du style de la statue, de la volonté de faire ressembler cette dernière aux autres images du nouveau roi ou dignitaire nommé dans l'inscription.

Comment reconnaître une statue réemployée / « usurpée » ?

Plusieurs études ont précédemment démontré la mobilité des statues colossales et leur usage par plusieurs souverains successifs, malgré leurs dimensions et leur poids souvent considérables, ainsi que leur style propre à une époque et parfois difficilement compatible avec celui de la période rameside³. Le format et la masse des colosses monolithiques ne semblent pas avoir constitué un frein pour les souverains bâtisseurs responsables de leur réalisation et de leur réutilisation, parfois à de nombreuses reprises. C'est Ramsès II qui se révèle champion en la matière.

Ramsès II s'est fréquemment réapproprié des statues plus anciennes, soit en y ajoutant son nom, soit en remplaçant le nom du roi plus ancien par le sien,

3. Voir entre autres les études de H. SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Mérenptah*, 1989; M. HILL, « Later life of Middle Kingdom monuments. Interrogating Tanis », dans A. Oppenheim et al. (éd.), *Ancient Egypt transformed. The Middle Kingdom*, 2015, p. 294-299; M. EATON-KRAUSS, « Usurpation », dans R. Jasnow – K. Cooney (éd.), *Joyful in Thebes Material and visual culture of Ancient Egypt*, p. 97-104; B. MAGEN, *Steinerne Palimpseste. Zur Wiederverwendung von Statuen durch Ramses II. und seine Nachfolger*, 2011.



Fig. 1 Deux statues d'Amenhotep III provenant du temple de Louqsor : New York MMA 22.5.2 (usurpée par Mérenptah) et musée de Louqsor J. 137. La première a été réinscrite au nom de Mérenptah, mais les traits sont restés ceux des représentations officielles d'Amenhotep III

parfois même en modifiant les traits du visage afin de le faire ressembler à ses propres portraits. Ce procédé semble avoir été si fréquent que l'on en vient presque à douter, face à chaque statue de Ramsès II, et qu'on se demande s'il s'agit d'un « vrai » Ramsès ou d'une statue plus ancienne réutilisée (fig. 2). C'est un véritable jeu de détective que de tenter de démêler tout cela.

Pour ne citer que quelques exemples, dans l'une des premières études sur ce sujet, Hourig Sourouzian a démontré que plusieurs colosses debout en granit de Memphis, Tanis et Bubastis, au nom de Ramsès II, étaient à l'origine des statues de la XII^e dynastie, vraisemblablement des effigies de Sésoustris I^{er}⁴, tandis que ceux qui se dressent aujourd'hui devant le II^e pylône du temple de Karnak étaient à l'origine des représentations de Thoutmosis III⁵.

4. H. SOUROUZIAN, « Standing Royal Colossi of the Middle Kingdom Reused by Ramesses II », *MDAIK* 44 (1988), p. 229-254.

5. H. SOUROUZIAN, « Les colosses du II^e pylône du temple d'Amon-Rê à Karnak, remplois ramessides de la XVIII^e dynastie », *CahKarn* 10 (1995), p. 505-543 ; D. LABOURY, *La statuaire de Thoutmosis III : essai d'interprétation d'un portrait royal dans son contexte historique*, 1998, p. 319-323, n^o A 3-4.

Fig. 2 Quatre statues au nom de Ramsès II mais présentant des caractéristiques stylistiques qui trahissent des datations diverses (photographies de l'auteur [pour les trois premières] et de P. Dell'Aquila, © Museo Egizio)



Ramsès II et Mérenptah, originellement
mi-XII^e dynastie, Berlin ÄM 7264



Ramsès II, originellement
fin-XII^e dynastie, Le Caire JE 45975



Ramsès II originellement
Amenhotep III (?), Genève 8934



Ramsès II (statue originale
du début du règne) Turin Cat. 1380

Dans son étude détaillée du grand sphinx du Louvre, Biri Fay a reconnu Amenemhat II dans le colosse de pierre plus tard réinscrit par Apophis, Mérenptah, Siamon et un roi Chechonq⁶. Claude Vandersleyen et Arielle Kozloff ont attribué à Amenhotep III une série de statues plus tard modifiées pour Ramsès II⁷. Récemment, Dorothea Arnold a analysé le colosse en granodiorite de Berlin, qu'elle a identifié comme étant une statue originale d'Amenemhat II réemployée par Ramsès II et Mérenptah⁸. Enfin, je me suis moi-même prêté à cet exercice en attribuant à Amenemhat IV, Amenhotep II et Thoutmosis IV certaines statues aux noms de Ramsès II et de Mérenptah⁹.

Dans ces diverses études, les auteurs s'emploient à relever les anomalies, les anachronismes, les bizarreries de style qui permettent de reconnaître quelles statues de Ramsès II ne lui ressemblent pas suffisamment, c'est-à-dire celles qui présentent des caractéristiques stylistiques trahissant une appartenance à des règnes antérieurs : les proportions du corps, de la tête et du *némès*, le degré de musculature, des détails iconographiques datables, ainsi et surtout que des irrégularités dans le polissage de la surface.

Le risque est, bien sûr, de considérer chaque statue de Ramsès II comme étant une statue plus ancienne, donc « usurpée ». Il faut s'en garder : en l'absence d'indices clairs de retaille, il n'y a pas de raison, a priori, de voir nécessairement dans une effigie de Ramsès II ou de Mérenptah une sculpture réemployée. Il convient, avant tout, de collecter le plus grand nombre possible de représentations des deux rois et d'observer ce qui fait leur identité, quels sont les traits indispensables à la composition de leurs portraits, ce qui permet de les identifier et d'exclure certains monuments de l'ensemble des statues originales de la XIX^e dynastie. Une part de « feeling » n'est pas à rejeter, car c'est là un outil précieux et même nécessaire à l'historien de l'art. Si l'œil du connaisseur doit lui mettre la puce à l'oreille, il convient cependant de rechercher les preuves dans l'observation de tous les indices les plus indiscutables.

6. B. FAY, *The Louvre Sphinx*, 1996.

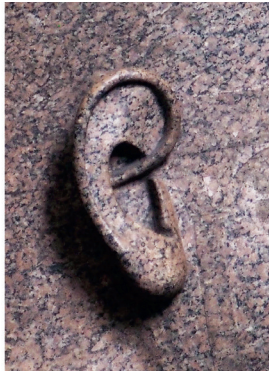
7. Cl. VANDERSLEYEN, « Sur quelques statues usurpées par Ramsès II (British Museum 61 et Louvre A 20) », dans *id.*, *Écrits sur l'art égyptien : textes choisis 1973-2011*, 2012, p. 215-222.

8. Berlin ÄM 7264 (en prêt à long terme au Metropolitan Museum of Art, sous le numéro d'inventaire L.2011.42, <https://www.metmuseum.org/art/collection/search/590699>). D. ARNOLD, « Colossal statues », dans A. Oppenheim *et al.* (éd.), *Ancient Egypt transformed*, 2015, p. 300-304.

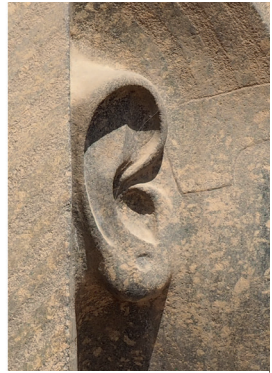
9. S. CONNOR, « Quatre colosses du Moyen Empire "ramessisés" (Paris A 21, Le Caire CG 1197, JE 45975 et 45976) », *BIFAO* 115 (2015), p. 85-109 ; S. CONNOR, « Le torse de Ramsès, le pied de Mérenptah et le nez d'Amenhotep : observations sur quelques statues royales des collections turinoises (Cat. 1381, 1382 et 3148) », *Rivista del Museo Egizio* 1 (2017). DOI: 10.29353/rime.2017.507.



Fin Moyen Empire



Amenhotep III



Ramsès II

Fig. 3 De gauche à droite : oreilles du sphinx de la XIII^e dynastie usurpé par Ramsès II (Le Caire CG 1197), d'un colosse d'Amenhotep III usurpé par Ramsès II (Londres, British Museum, EA 15) et d'un colosse réalisé pour Ramsès II (contre la façade du môle est du pylône du temple de Louqsor)



Fig. 4 De droite à gauche : profil d'une statue d'Amenhotep III (musée de Louqsor, J. 133), d'une statue réalisée pour Ramsès II (contre la façade du môle est du pylône du temple de Louqsor) et d'une statue d'Amenhotep III retailée pour être transformée en une effigie de Ramsès II (Londres, British Museum, EA 15). Le nez aplati et la lèvre supérieure en retrait trahissent la « ramessisation » du profil

Des détails iconographiques tels que l'agencement des rayures du *némès* ou le dessin formé par la queue de l'*uræus* permettent de déceler des incohérences stylistiques et de trahir l'origine plus ancienne de certaines statues au nom de Ramsès II. Le *némès* des statues du Caire JE 45975 et de Berlin ÄM 7264, par exemple, présente une alternance d'une bande épaisse pour deux bandes fines, motif caractéristique de la XII^e dynastie. Sur les sphinx du Louvre A 21 et du Caire CG 1197, le triangle formé par les plis au-dessus de la tempe est doté de rayures très droites partant en oblique vers les ailes du *némès*, tandis que ces rayures sont courbes au Nouvel Empire¹⁰.

Ainsi que l'a relevé Ray Johnson, la forme de l'oreille est un indice datable révélateur¹¹ : l'oreille ramesside présente une terminaison horizontale de l'hélix et du tragus qui se rejoignent presque dans le creux de l'oreille, tandis qu'aux époques précédentes, le tragus se termine verticalement vers le haut et bute contre l'hélix qui, seul, se poursuit vers le centre de l'oreille. L'oreille ramesside, percée, montre également un lobe particulièrement large et détaché du pavillon. En revanche, une oreille du Moyen Empire, par exemple, présente un pavillon démesurément grand, mais un lobe proportionnellement petit. Dans les cas de « ramessisation » de statues pré-ramessides, le trou percé dans le lobe semble souvent trop petit, en comparaison avec le large trou des oreilles ramessides (fig. 3).

La forme du nez, également, est révélatrice : Ramsès II se montre doté d'un nez aquilin viril, aux narines quelque peu pincées, en contraste avec le petit nez en trompette et légèrement épaté des effigies d'Amenhotep III. Lors de la transformation d'une statue de ce dernier en un portrait de Ramsès II, les narines sont amincies, tandis que le bout du nez est raboté, formant un appendice plus aplati que sur les statues originales du règne de Ramsès II. Un exemple est celui de la tête en granit du British Museum EA 15 (tête d'un colosse du temple de Mout¹², fig. 4).

Se réapproprier une statue sous Ramsès II : mode d'emploi

La « chirurgie esthétique » nécessaire à la transformation d'une statue plus ancienne en un Ramsès II laisse des traces. Le résultat n'est pas toujours harmonieux et, surtout, le degré de polissage de la surface ainsi que sa patine varient souvent fortement.

10. À propos de l'évolution de la forme du *némès* et de l'agencement de ses rayures, la référence reste l'ouvrage de H.G. EVERS, *Staat aus dem Stein*, 1929, II, p. 7-16, § 30-92 (plus particulièrement à partir du § 52 en ce qui concerne les rayures).

11. Étude en cours de Ray Johnson. Je remercie ce dernier de partager généreusement ses observations.

12. PM II², p. 270; H. SOUROUZIAN, *Catalogue de la statuaire royale de la XIX^e dynastie*, 2019, p. 661, cat. R-12.



Fig. 5-6 Processus de transformation d'un portrait royal du milieu de la XII^e dynastie et une effigie de Ramsès II (photographies de l'auteur [Louvre A 23 et Berlin ÄM 7264] et de P. Dell'Aquila [Turin C. 1380] © Museo Egizio)



Ainsi, sur le visage de la statue de Berlin ÄM 7264, les traces de retouche sont visibles au niveau du bandeau frontal, des yeux, des commissures des lèvres, comme sur les côtés du trône (qui ont été réinscrits). La comparaison avec le sphinx A23 du Louvre permet de restituer l'apparence du visage qui devait être celui de la statue berlinoise avant sa transformation : pour être davantage en accord avec les représentations de Ramsès II, il convenait de faire apparaître l'os frontal plus proéminent, aussi le sculpteur a-t-il creusé dans la partie surmontant les arcades sourcilières, afin de les faire ressortir et d'ajouter un bandeau frontal au *némès* qui en était probablement dépourvu à l'origine. L'alternance des rayures du *némès* (deux fines pour une épaisse) a été conservée¹³. Les narines ont vraisemblablement été amincies. La large bouche horizontale, aux contours géométriques, de la XII^e dynastie a été profondément retailée, surtout au niveau des commissures, afin de produire ce petit sourire figé ramesside, aux lèvres plus charnues, plus naturalistes. Un petit trou a été ajouté dans le lobe de l'oreille – un peu trop haut cependant pour être réaliste. Le sculpteur a également sculpté dans le globe de l'œil, qui était très grand, afin d'y créer à la fois un œil plus en amande et une paupière supérieure plus épaisse, destinée à diriger le regard vers le bas. La structure générale du visage, très large, permettait une retaille qui resterait harmonieuse. La mâchoire reste quelque peu massive et l'apparence générale du visage est plus volumineuse que sur beaucoup de statues du règne de Ramsès II – sans compter la musculature générale du corps, particulièrement puissante, en accord avec les canons stylistiques de la première moitié de la XII^e dynastie (fig. 5-6).

Les exemples de la fin du Moyen Empire présentent une retaille plus profonde du visage. À la fin de la XII^e et à la XIII^e dynastie, les proportions de la tête sont plus petites par rapport au corps ; le visage est plus allongé et les joues sont plus maigres, parfois même creuses. Il ne suffisait pas, dans le cas de ces statues, de retoucher des détails tels que les commissures des lèvres : c'est l'ensemble du visage qui devait idéalement être re-sculpté. L'exemple des sphinx du Caire CG 1197 et du Louvre A 21, de même que celui des colosses assis en quartzite d'Hérakléopolis Magna (Le Caire JE 45975, 45976 et Philadelphie E-635¹⁴) montrent une retouche ciblée, peu harmonieuse et aisée à identifier. Les traits de fard des sourcils et des yeux, absents de la sculpture de la fin du Moyen Empire, ont été maladroitement indiqués

13. À la différence d'autres exemples où les rayures démodées du Moyen Empire ont été remises au goût du jour, voir statue du Caire JE 45975 (S. CONNOR, « Quatre colosses du Moyen Empire "ramessisés" (Paris A 21, Le Caire CG 1197, JE 45975 et 45976) », *BIFAO* 115 [2015], p. 85-109).

14. PM IV, p. 118 ; É. NAVILLE *et al.*, *Ahnas el-Medineh (Heracleopolis Magna)*, 1894, p. 11, pl. 10a-b ; P. MILLER, « A statue of Ramesses II in the University Museum, Philadelphia », *JEA* 25 (1939), p. 1-7 ; B. MAGEN, *Steinerne Palimpseste...*, p. 426-429, n° B-a-3 ; H. SOUROUZIAN, *Catalogue*, p. 713, n° R-59.



Fig. 7 Statue d'un roi de la fin de la XII^e dynastie adaptée au niveau du visage, de la partie frontale du *némès* et du bas-ventre pour en faire une représentation de Ramsès II (Le Caire JE 45975)

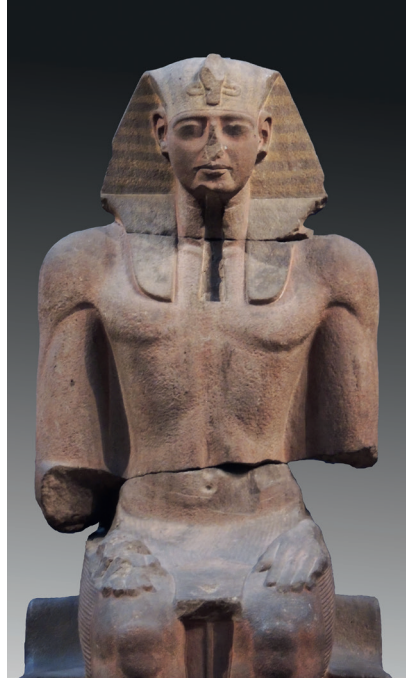


Fig. 8 Statue d'un roi de la fin de la XII^e dynastie transformée au niveau du visage et sur toute la surface du *némès* pour la transformer en une effigie de Ramsès II (Philadelphie E-635)

en taillant dans l'arcade sourcilière. Les commissures des lèvres relevées de Ramsès II ont été sculptées en creusant deux dépressions profondes aux coins de la bouche. Des trous ont été ajoutés dans des lobes d'oreilles trop petits. Le double anneau de la queue de l'uræus a vu le jour en retaillant la surface du front de part et d'autre du capuchon du cobra. Dans le cas de statues de la fin du Moyen Empire, il a fallu retirer beaucoup plus de matériau que sur un visage de la XVIII^e dynastie. Le résultat est souvent un visage étonnamment petit par rapport au reste du corps (fig. 7-8).

Les statues qui se prêtent le mieux à la « ramessisation » sont celles d'Amenhotep III. L'un des exemples les plus réussis est probablement la tête du « jeune Memnon », la statue qui se dressait au sud de l'escalier axial dans la deuxième cour du Ramesseum, dont le torse a été ramené par Belzoni et domine aujourd'hui la grande galerie du British Museum¹⁵. Il s'agit bien d'une statue originale de Ramsès II. La statue montre peut-être des traces

15. Londres BM EA 19 : PM II², p. 436 ; A. GARNETT, *The colossal statue of Ramesses II*, 2015 ; H. SOUROUZIAN, *Catalogue*, p. 277-278, cat. 184.

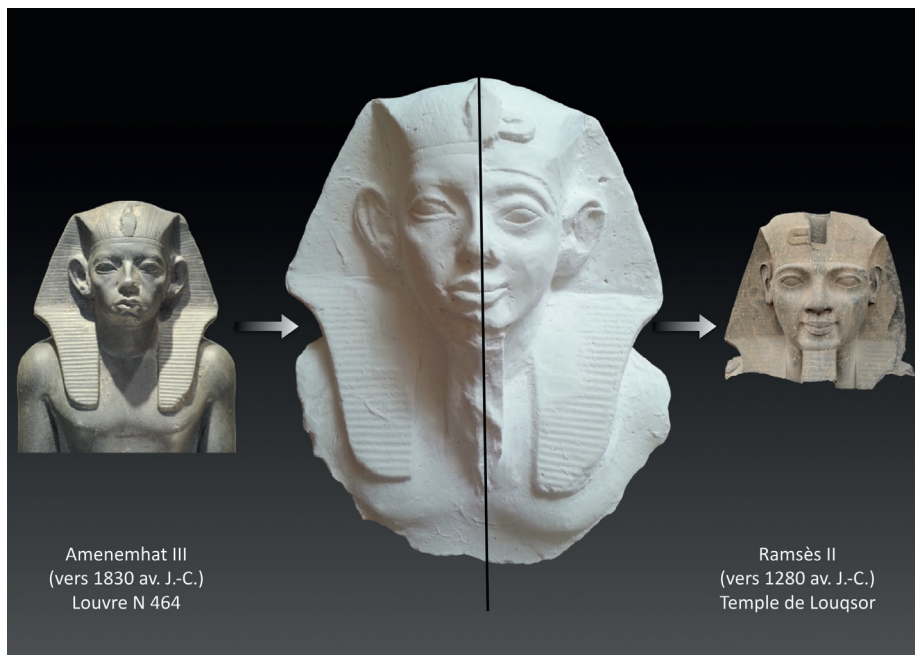


Fig. 9-10 Expérimentation en plâtre : moulage d'un visage de statue d'Amenemhat III (Louvre N 464) retaillé dans sa moitié afin de reconstituer les gestes des sculpteurs ramessides responsables de la réactualisation de statues de la fin de la XII^e dynastie. Le visage a nécessité une retaille profonde, afin de faire disparaître les joues creuses, les pommettes saillantes et le menton fuyant, et de produire la bouche aux commissures relevées, les joues pleines, ainsi que les yeux en amandes surmontés de lourdes paupières supérieures. Il faut retirer tant de matière que le visage qui en résulte est proportionnellement trop petit par rapport au corps



d'inachèvement, mais surtout certaines zones intentionnellement non polies, telles que la surface du *némès*, les traits de fard qui entourent les yeux et le tracé de la jugulaire, probablement afin de permettre l'adhésion de pigments ou même de dorure. Aucune trace de modification n'est visible sur la surface de la statue ; l'oreille montre bien la forme propre aux Ramessides mentionnée précédemment ; quant au fier nez aquilin, il présente des proportions qu'il n'aurait pas été possible d'obtenir en retaillant un nez aménophide (fig. 11).

En revanche, la statue qui se dressait du côté nord de l'escalier et dont il ne reste plus que la tête, montre une série de caractéristiques stylistiques qui permettent d'y reconnaître une statue de la fin de la XVIII^e dynastie réutilisée par Ramsès II, vraisemblablement une effigie d'Amenhotep III – ou peut-être du début du règne d'Amenhotep IV (fig. 12-16). Si les ailes du *némès*, le cou du roi, le pschent qui surmonte le *némès* et l'*uræus* sont admirablement polis, la partie frontale du *némès* et tout le visage présentent une surface plus rugueuse. La zone surmontant les tempes montre clairement que la surface rugueuse est légèrement en retrait par rapport à celle qui est polie, donc plus ancienne. Il s'agit par conséquent d'une modification de cette dernière. La modification fut camouflée ensuite par la peinture, dont il reste quelques traces (fig. 13). Il faut garder à l'esprit que cette tête se trouvait à l'origine à quelque cinq mètres de hauteur et que ces retouches ne devaient pas apparaître très choquantes – à vrai dire, même aujourd'hui, elles ne sautent pas non plus aux yeux. Pour transformer le visage d'Amenhotep III en celui de Ramsès II, il fallut retirer de la pierre au niveau du front afin de faire ressortir les arcades sourcilières et creuser une dépression entre les sourcils et les yeux pour doter ces derniers de paupières supérieures épaisses dirigeant le regard vers le bas. Le nez fut aminci – deux sillons encore visibles désignent la limite originale des narines, qui étaient plus épatées (fig. 14-15). Il est probable qu'il ait été raboté au bout, afin de transformer le nez « en trompette » d'Amenhotep III en un nez aquilin vraisemblablement aplati, mais cela est invérifiable aujourd'hui. Afin de donner davantage de volume au nez, la lèvre supérieure fut également re-sculptée en retrait. La bouche originale d'Amenhotep III, très large, fut modifiée en retaillant les commissures des lèvres, afin de produire



Fig. 11 Buste du « jeune Memnon », statue originale du règne de Ramsès II, qui se dressait au sud de l'escalier axial de la deuxième cour du Ramesseum. Londres, British Museum EA 19



Fig. 12-16 Tête de la statue qui se dressait au nord de l'escalier, jumeau du « jeune Memnon » adapté à partir d'une représentation d'Amenhotep III

le petit sourire figé de Ramsès II et de donner du volume aux joues rondes. Le menton, en revanche, ne semble pas avoir été modifié en profondeur. Quant au cou et à l'oreille, ils ne présentent aucune trace de modification.

Les raisons d'une pratique de remploi

Apprendre à différencier les représentations originales de Ramsès II des statues réemployées de ses prédécesseurs et s'entraîner à identifier les règnes auxquels ces sculptures appartenaient peut sembler un jeu de stylistique divertissant. Ce jeu dépasse, cependant, l'autosatisfaction d'une simple pratique de « connoisseurship », car il permet d'en apprendre long sur les pratiques d'une époque, sur la manière dont on considérait alors le passé et les images qu'on en avait héritées, mais aussi sur les motivations politiques d'un roi et le comportement de ses contemporains.

Lorsque Horemheb usurpe les statues d'Aÿ et de Toutânkhamon, la motivation du dernier souverain de la XVIII^e dynastie accompagne vraisemblablement la *damnatio memoriae* qui frappe la famille amarnienne et lui permet de se replacer dans la succession directe d'Amenhotep III. Les mêmes raisons politiques ont dû motiver Thoutmosis III lorsqu'il « usurpa » des images d'Hatchepsout – non pas à son profit, mais à celui de leurs prédécesseurs communs Thoutmosis I^{er} et II. Dans le cas de Ramsès II, les motivations ne sont pas les mêmes, car rien n'indique la volonté de supprimer le souvenir des pharaons dont il s'approprie les statues.

Le remploi de monuments est attesté à toutes les périodes, mais il connaît un regain particulier sous Ramsès II. On observe plusieurs modes de réutilisation de statues, probables reflets de différentes motivations. À l'époque tanite (XXI^e-XXII^e dynastie), la réinscription d'une statue se pratique mais reste relativement marginale, car dans la plupart des cas qui nous sont parvenus, les statues colossales furent simplement déplacées (par dizaines !) de Pi-Ramsès à Tanis principalement afin d'orner les cours des temples. Elles n'eurent visiblement pas besoin d'être réinscrites pour assurer leur (nouveau) rôle, à moins que cette réinscription n'ait été réalisée exclusivement sur des ajouts en plâtre aujourd'hui disparus. En revanche, deux siècles plus tôt, sous Ramsès II, les statues n'étaient pas seulement déplacées, mais subissaient presque systématiquement une transformation pour pouvoir servir à nouveau : elles étaient au moins réinscrites, généralement en remplaçant l'inscription originale, parfois simplement en s'y superposant. Dans la majorité des cas, la physionomie était elle aussi profondément transformée. Parfois, la modification est restée bien visible – à nos yeux du moins, aussi



Fig. 17 Restitution virtuelle des traits d'Amenhotep III tels qu'ils devaient se présenter avant la « ramessisation » de la statue du Ramesseum (et comparaison avec la tête J. 133 du musée de Louqsor)

peut-on supposer qu'elle l'était plus encore aux yeux de leurs contemporains; dans d'autres cas, tout semble avoir été fait pour « ramessiser » le plus possible la statue et dissimuler toute appartenance à une époque antérieure.

D'après le matériel qui nous est parvenu, Ramsès II ne s'approprie que des statues de grandes dimensions et même surtout de véritables colosses. Il réutilise des statues de divers règnes de la XII^e, XIII^e et XVIII^e dynastie, mais aucune statue plus ancienne (cela va probablement de pair avec le fait que nous ne possédons que peu de statues colossales antérieures à la XII^e dynastie). Sous le règne de Mérenptah, les sculpteurs responsables de la « réactualisation » des statues se contentent le plus souvent d'ajouter le nom du roi, sans remplacer celui de son/ses prédécesseur(s) ni modifier leur apparence. Il s'agit davantage, dans le cas de ce souverain, d'une superposition d'identité plutôt que d'une substitution, peut-être un hommage rendu à son père, peut-être le pâle reflet d'une pratique devenue quasi obsessionnelle sous Ramsès II d'imposer le cartouche royal sur tous les monuments.

Quelles raisons ont pu pousser le grand souverain de la XIX^e dynastie à se lancer dans une telle campagne de remploi de monuments anciens ?

Sans doute irait-on trop loin en suggérant que cette pratique a pu refléter la nécessité pour le souverain de s'imposer aux yeux d'une cour qui ne l'a pas vu naître. Petit-fils de vizir, il a assisté, probablement âgé d'une dizaine d'années, au couronnement de son grand-père, puis à celui de son père. Son ascendance est donc *devenue* divine, mais ne l'a pas toujours été. Cependant, le règne de Séthy I^{er} semble bien avoir établi le pouvoir de la nouvelle dynastie et rien ne permet de déceler la moindre difficulté à s'imposer au moyen d'une campagne de « médiatisation ».

Les motifs qui ont poussé Ramsès II, sans doute dès le début de son règne, à s'approprier par dizaines les monuments de prédécesseurs parfois lointains sont donc autres.

Si l'argument économique peut sembler dérisoire pour le bâtisseur d'Abou Simbel, on ne peut manquer d'observer que retailler une statue préexistante est plus rapide et plus facile que de tailler et d'acheminer un immense bloc de pierre lourd de plusieurs tonnes. Le emploi de dizaines de colosses a permis la réalisation rapide de complexes architecturaux grandioses. On ne peut rejeter l'hypothèse d'un goût personnel pour la construction, peut-être aussi d'une volonté immodérée de laisser sa marque dans tout le pays.

Les grands travaux menés dans les divers temples d'Égypte mêlent souvent des statues nouvelles, réalisées à grands frais, et d'autres plus anciennes, modifiées, déplacées et intégrées à l'ensemble. L'un des cas les plus illustres est celui du temple de Louqsor, dans la cour duquel se dressent des colosses de Ramsès II et d'autres qui répondent au style d'Amenhotep III, réinscrits au nom de Ramsès. Ramsès a peut-être cherché à se réincarner dans le corps de ses glorieux prédécesseurs, à personnifier un renouveau, à se placer dans les pas des modèles dont il se réclame. Cette hypothèse se vérifie certainement dans le cas des souverains légitimes et à l'activité bien établie : les rois de la XII^e dynastie, les rois thoutmosides, Amenhotep III ou encore Horemheb. Dans le cas des souverains plus obscurs de la XIII^e dynastie, tels que Marmesha, les raisons de cette réappropriation demeurent plus difficiles à saisir. Peut-être, dans certains cas, le roi ou ses maîtres d'œuvre (!) a-t-il/ont-ils intégré dans de nouveaux travaux les statues qui se trouvaient déjà sur place et qui ne demandaient qu'à être réutilisées.

Sans doute y a-t-il aussi une question de « mode ». En effet, la pratique de la modification des traits du visage d'une statue royale se perd après l'époque ramesside – même si on la retrouve à nouveau sous les Ptolémées. L'usurpation de statues est attestée à la Troisième Période intermédiaire et à la Basse Époque, mais de manière moins ostensible et moins systématique que sous Ramsès II, Mérenptah ou Ramsès III.



Fig. 18-19 Expérimentation en plâtre : moulage d'un visage de statue d'Amenhotep III (Louvre E 17218) retaillé dans sa moitié afin de reconstituer les gestes des sculpteurs ramessides responsables de la réactualisation de statues. Le visage nécessite une retaille relativement superficielle – en comparaison avec les statues de la fin du Moyen Empire –, afin de transformer le nez en trompette en un nez aquilin, de diriger le regard vers le bas au moyen d'une paupière supérieure épaisse, de faire ressortir les arcades sourcilières en rabotant le front et de produire le petit sourire figé ramesside aux commissures profondément enfoncées. Le résultat peut être si convaincant qu'il est parfois difficile de déceler de telles transformations

Cet engouement touche par ailleurs également les particuliers. De nombreux exemples, dans le répertoire statuaire privé, attestent la pratique de « ramessisation » de statues du Moyen Empire et de la XVIII^e dynastie, au bénéfice de personnages officiels portant des titres tels que celui de vizir, grand-prêtre ou directeur des travaux, c'est-à-dire des individus dont les motivations étaient certainement autres qu'un intérêt seulement économique¹⁶. Le travail de remploi de statues anciennes ne s'est pas toujours révélé particulièrement habile et les proportions obtenues sont souvent peu harmonieuses ; or, il est vraisemblable que les personnages pour lesquels ces statues ont été retouchées aient disposé des moyens nécessaires à la commande de statues neuves et totalement au goût du jour. Comme à Versailles, les courtisans ont-ils imité le roi dans ses gestes et ses actions ? Dans ce contexte de réaménagement et d'agrandissement des temples, ont-ils tiré parti, comme le roi,

16. Voir notamment les statues du directeur des travaux Mâÿ (Le Caire JE 67878), du vizir Paser (JE 38062) ou du grand-prêtre Minmose (JE 28431-CG 548). Dossier en cours d'étude, en collaboration avec Tom Hardwick.



Fig. 20-21 Statue d'un dignitaire de l'époque thoutmoside partiellement retaillée afin d'être adaptée au style ramesside. Le travail de réappropriation n'a jamais été achevé (photographies P. Dell'Aquila, © Museo Egizio)

des statues qui habitaient déjà les temples en leur donnant une nouvelle vie ? Peut-être en effet était-il de la dernière élégance de se réapproprier d'anciennes statues en imitant le roi dans son activité de réadaptation d'anciens monuments. L'intérêt pour les formes du passé est attesté au Nouvel Empire : songeons à l'exemple d'Amenhotep fils de Hapou qui, quelques décennies plus tôt, a reçu du roi le privilège d'installer dans le temple de Karnak une série de statues à son effigie, non seulement des statues répondant au style de son temps, mais aussi une effigie archaïsante le figurant sous l'aspect d'un dignitaire de la fin du Moyen Empire¹⁷. Si cette dernière statue n'est nullement une usurpation, elle illustre bien la valeur accordée aux anciennes images et la volonté d'y faire référence. La pratique de la retaille et de la réappropriation d'anciennes statues privées à l'époque ramesside pourrait être l'héritière de cet attachement.

Peut-être enfin l'initiative et la pratique du remploi de statues dépendaient-elles autant des commanditaires que des producteurs de monuments ; peut-être faut-il imaginer les sculpteurs des ateliers des temples récupérant, à leurs heures perdues, les statues oubliées, traînant dans les cours, et les adaptant pour de futurs acquéreurs potentiels. La statue hybride de Turin Cat. 3017, originellement sculptée pour un dignitaire de l'époque

17. Le Caire, CG 42127. H. SOUROUZIAN, « La statue d'Amenhotep fils de Hapou, âgé, un chef-d'œuvre de la XVIII^e dynastie », *MDAIK* 47 (1991), p. 341-355.

thoutmoside et à moitié seulement «ramessisée», pourrait témoigner d'une telle activité (fig. 20-21). Retraire une statue demandait certes moins de temps et d'efforts que d'extraire et sculpter un nouveau bloc de pierre, mais la réutilisation d'une image consacrée était loin d'être une action à caractère simplement économique. Elle relevait de toute évidence de considérations multiples, symboliques, politiques, idéologiques, peut-être même esthétiques; bien que le résultat nous apparaisse souvent moins habile que dans le cas des statues « neuves » contemporaines, le résultat archaïsant et les cicatrices laissées par cette opération non seulement n'ont pas gêné, mais pourraient avoir été véritablement à la mode sous les Ramsès.

Par ailleurs, la sculpture originale, parfois beaucoup plus ancienne, avait précédemment servi de réceptacle au *ba* de l'individu représenté et de moyen de contact entre le monde terrestre et celui du ciel, aussi modifier cet objet magique était-il très significatif. Le choix d'une image destinée à repasser sous le ciseau du sculpteur n'était en rien innocent. Si les rituels qui accompagnaient cette seconde naissance n'ont pas laissé de trace, on imagine aisément le ritualiste, par la réactualisation de « l'Ouverture de la bouche », permettre à ce corps de pierre chargé d'énergie et du prestige des ancêtres, d'être le réceptacle d'un nouveau *ba*.

English Abstract

The attention Egypt paid to images, along all phases of its history, was so great that traces of manipulation, modification, mutilation or even destruction can be noticed on most representations that have reached us. A single statue could thus go through several successive 'lives.' A proof of the material, symbolic and possibly ideologico-political importance of statues in ancient Egypt is the practice of re-use, sometimes referred to as 'usurpation.' This practice, attested throughout Egyptian history, was particularly successful under the reigns of Ramesses II and Merenptah, with regard to the royal repertoire, but also in the private sphere. Such practice, attested throughout Egyptian history, was particularly favoured under the reigns of Ramesses II and Merenptah with regard to royal repertoire, but also concerning private individuals. Indeed, re-using was so frequent that, faced with any royal Ramesside statue, one would soon have mixed feelings and wonder whether dealing with an original or with a work usurped from a previous king. This article intends first to review the means available to Egyptologists for the identification of 'usurped' statues, then explore methods of applying those means to the 13th century BC. Finally, we propose to discuss what could have been the reasons why the sovereign, as well as private persons, launched out into a large-scale practice of 'usurpation'.